

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	8

Introduction

Introduction

La mineure en études européennes vous offre :

- une formation théorique générale répondant aux exigences universitaires dans le domaine de l'intégration européenne,
- une initiation à la réalité de l'intégration européenne et à la recherche documentaire en affaires européennes.

Conditions d'admission

La mineure en études européennes est une mineure d'ouverture. Elle est accessible à tous les bacheliers de l'UCL. Aucun pré-requis n'est nécessaire, le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le tableau récapitulatif présentant les programmes de bacheliers UCL et les différentes mineures auxquelles ces programmes donnent l'accès via la page :

<https://www.uclouvain.be/programme-mineures-2013.html>

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme, d'une valeur de 30 crédits, est conçu dans une perspective interdisciplinaire en proposant des cours de droit, d'économie, d'histoire et civilisations et de sciences politiques. Il poursuit un double objectif: munir les étudiants d'une formation théorique générale répondant aux exigences universitaires dans le domaine de l'intégration européenne tout en les initiant à la réalité de l'intégration européenne à travers le cours de 'Questions d'actualité européenne' et initier les étudiants à la recherche documentaire en affaires européennes.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis au master 120 en études européennes (EURO2M) organisé par l'Institut d'études européennes de l'UCL.

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure EURO

Acronyme	EURO
Dénomination	Ecole interfacultaire en études européennes
Adresse	Place des Doyens, 1 bte L2.01.03 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 85 50 - Fax 010 47 85 49
Site web	https://www.uclouvain.be/euro.html
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Ecole interfacultaire en études européennes (EURO)

Responsable académique du programme : [Vincent Dujardin](#)

Personnes de contact

Secrétariat des études : **Nadine Gelinne**
Secrétariat administratif : **Beata Dunaj**

Programme détaillé

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

○ Année 1 - mineure en études européennes

Les étudiants de BAC2 en droit qui suivent la mineure en études européennes doivent suivre le cours LEURO 1302-Economie européenne en année 1 et le cours LPOLS 1323-Institutions et politiques européennes en année 2.

○ LEURO1201	Fondements de l'intégration européenne: histoire, géographie, culture, structures	Bernard Coulie, Vincent Dujardin	37.5h	5 Crédits	1q	x	
○ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Jean-Claude Polet	30h	5 Crédits	2q	x	
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael	40h	5 Crédits	1q	x	

○ Année 2 - mineure en études européennes

○ LEURO1301	Questions d'actualité européenne	Jean De Ruyt	22.5h	3 Crédits	2q	x	
○ LEURO1302	Economie européenne	Nicolas Bednar	30h	4 Crédits	1q	x	
○ LEURO1401	Initiation à l'information et à la documentation européenne	Yves Conrad	15h	3 Crédits	2q	x	
○ LDROI1226L	Droit de l'Union européenne (Cours magistral sans exercices pratiques)	Paul Nihoul	45h	5 Crédits	1q	x	

⊗ Cours au choix

Les étudiants de 3° BAC DROIT inscrits à la mineure en études européennes qui ont déjà suivi dans leur majeure en 2° BAC DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1303 "Géopolitique de l'Union européenne et des grandes puissances" à la place de LDROI1226L.

⊗ LEURO1303	Géopolitique de l'Union européenne et des grandes puissances	Tanguy Struye de Swielande	30h	5 Crédits	2q	x	
-------------	--	----------------------------	-----	-----------	----	---	--

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

- **Responsable académique:** prof. Vincent Dujardin
- **Informations pratiques:** [Nadine Gelinne](#)
 - *Tous les jours, sauf le jeudi, de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30*
Place des Doyens, 1 - 2ème étage, bureau B.235
Tél : 010/47 84 88

2. Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant du programme de bachelier à l'UCL.

3. Inscription à la mineure

- *En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option.)
Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).
L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.
- *En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année (BAC3).
Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.
Information sur le contenu du programme: [Nadine Gelinne](#) : 010/47 84 88

4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure est sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la faculté d'origine.

Horaire des cours

1. [Consultation de l'horaire de cours](#)

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de sa faculté d'origine et l'autorisation du responsable académique de la mineure en études européennes.

Personne de contact pour les modifications de programme, responsable administrative : [Nadine Gelinne](#)

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

Supports disponibles

Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiants sur les supports disponibles.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

Informations sur les démarches administratives à effectuer pour l'inscription aux examens :

L'étudiant inscrit à la mineure en études européennes prend une inscription auprès de sa faculté d'origine et remplit le formulaire "habituel" mis à sa disposition par la faculté.

Les listes de passage des examens oraux sont confectionnées par EURO. Les étudiants ne doivent pas s'inscrire au préalable. L'étudiant est invité à consulter les valves de l'Institut d'études européennes (2ème étage, Place des Doyens, 1 à proximité du bureau B.235) ou le site de [l'Institut d'études européennes](#) .

L'étudiant doit, dans un second temps, vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées aux valves papiers de l'Institut d'études européennes.

2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.uclouvain.be/euro> et aux valves de l'Institut et du Département. Des informations pourraient également être envoyées par e-mail sur l'adresse e-mail UCL des étudiants.

